

NUIT DES MUSÉES

Au cœur des mystères du Proche-Orient

BIBLE+ORIENT • Un voyage dans le passé, sur les traces des religions.



Ce faucon égyptien, momifié et parfaitement conservé, a traversé plus de 20 siècles.

VINCENT MURITH

OLIVIER WYSER

Le Musée Bible+Orient a tout d'une salle au trésor. Cachés dans les bâtiments de l'Université de Miséricorde, 15 000 objets originaux permettent de reconstituer l'environnement dans lequel sont nées les trois grandes religions révélées: le judaïsme, l'islam et le christianisme.

C'est au cœur de ce petit musée que trône une pièce rare: un faucon pèlerin égyptien momifié. Soigneusement embaumé et enveloppé dans des bandelettes de lin, ce digne représentant du dieu Horus –

«Celui qui est lointain» – a traversé, parfaitement conservé, plus de 2000 ans. «On peut poser un regard religieux tout autant que scientifique sur cette momie», explique Aude Vuilloud, archéologue. Il y a le travail médical minutieux, mais aussi une réflexion sur la vision de la vie éternelle dans les différentes religions.

Parmi les autres merveilles du Musée Bible+Orient: des sarcophages égyptiens, un Coran, une Torah écrite sur un parchemin de 36 mètres de long, des amulettes ou encore des monnaies juives ou byzantines. Autant d'objets qui aident à comprendre la vie des personnages de la Bible. Comme le sceptre du pharaon Scheschonq, nommé dans la Bible.

«Ces objets de la vie quotidienne du Proche-Orient construisent des ponts de compréhension entre les religions», ajoute Aude Vuilloud.

Et pour que le voyage hors du temps soit total, le Musée Bible+Orient plantera à l'intérieur de l'Université une tente orientale en poils de chèvre. La conteuse Nasma Al'Amir viendra narrer les légendes des trois prophètes tandis que le Bédouin palestinien Izhaq Hroub emmènera les visiteurs dans sa culture nomade au rythme des chants en arabe (avec traduction). Sans oublier le grand buffet de spécialités et de douceurs orientales. I

La Nuit des musées, sa 29 mai de 18 h à minuit, Fribourg. Le Musée Bible+Orient fermera ses portes à 22 h. Infos sur www.ndm-fribourg.com

EN BREF

FRIBOURG

Piéton renversé et blessé

Un piéton de 14 ans qui traversait sur le passage de sécurité au début de la route des Alpes, jeudi à 11 h 15, a été renversé par une auto. Blessé, il a été acheminé à l'HFR Hôpital cantonal. Une automobiliste circulant de la rue Saint-Pierre en direction de la rue du Pont-Muré l'a remarqué trop tard et n'a pu éviter le choc, informe la police.

La suppression des bancs suscite l'émoi

PÉROLLES • Les habitants déplorent l'enlèvement récent des bancs, dû au tapage nocturne.

ADRIEN SCHNARREBERGER

La disparition des bancs publics du Domino provoque l'incompréhension des habitants de Pérolles. Situés devant les immeubles de la rue Reichlen, ces bancs ont été récemment retirés, à la suite de plaintes de bordiers, en raison de tapages nocturnes imputables à des jeunes.

Lors de l'assemblée de l'association de quartier de Pérolles (ASQUPE), mardi soir, plusieurs intervenants ont estimé que cette mesure était «une fausse solution, qui pénalise davantage les personnes âgées que les jeunes». Une pétition «Pour le retour des bancs publics», soutenue par le comité de l'ASQUPE, a été lancée par des habitants. Ceux-ci souhai-

tent aussi que la police de proximité effectue des rondes dans le secteur. Pour les mêmes raisons de nuisances sonores, l'expérience de la patinoire provisoire montée cet hiver à la rue du Simplon ne sera pas reconduite, malgré le grand succès rencontré auprès des enfants. Les plaintes des riverains ont fait fuir les sponsors.

La déchetterie de la rue du Comptoir est elle aussi un problème récurrent. La conseillère communale Marie-Thérèse Maradan, présente lors de l'assemblée, a indiqué que la surveillance mise en place par le Conseil communal a porté ses fruits: 41 dénonciations pour non-respect des règles (dépôt

la nuit, le week-end ou par des personnes extérieures à Fribourg) ont conduit à des amendes, de 190 à 300 francs.

Le président Georges Rhally est satisfait mais sceptique: «Le problème n'est pas réglé définitivement. Dès la fin de la période de surveillance, les mauvais utilisateurs vont recommencer.» Plusieurs habitants ont tenu à saluer l'excellent travail effectué par les employés de la voirie.

D'autre part la restauration à Pérolles a provoqué quelques remarques de mécontentement. Très cosmopolite, le quartier voit fleurir les restaurants rapides, ce qui n'est pas au goût de tous. Georges Rhally a avoué son impuissance,

constatant que «malgré plusieurs mois de recherches, le gérant du café du Boulevard n'a toujours pas trouvé de successeur désireux de proposer de la cuisine locale, alors que les fast-foods n'ont pas cessé de se multiplier».

Malgré ces problèmes, l'association a de quoi se réjouir: elle fête ses 25 ans cette année. A cette occasion, elle espère franchir le cap des 400 membres et a décidé, pour la première fois, de s'offrir une tente à ses couleurs, pour les Fêtes de Pérolles de ce week-end. L'ASQUPE prévoit aussi les randonnées «Pédi-Pérolles», afin d'emmener les habitants à la découverte de leur quartier, les 19 juin et 3 juillet prochains. I

Des comptes dans le rouge

MARLY • Avec un déficit moins lourd que prévu, les comptes 2009 ont facilement passé la rampe. Un «oui» timide au nouveau plan financier.



Les conseillers généraux marlynois ont accepté les comptes 2009 à l'unanimité. PHOTOS VINCENT MURITH

NICOLAS MARADAN

Le débat a été bref et l'issue du vote sans équivoque. Mercredi soir, le Conseil général de Marly a rapidement bouclé sa séance et accepté les comptes 2009 à l'unanimité. Ceux-ci affichent pourtant un déficit de plus d'un million de francs. Mais c'est moins que le déficit de 1,35 mio qui était prévu au budget.

Avec un total des charges sur le compte de fonctionnement de 30,7 mio de francs (sans imputations internes), pour un total des produits de 29,7 mio, la commune de Marly limite les dégâts. Par rapport au budget voté en décembre 2008, elle économise 265 000 francs.

Pas de mauvais payeurs

«Nous avons fait des économies sur les remboursements, les amortissements et les subventions accordées», a expliqué Jean-François Emmenegger, conseiller communal en charge des finances.

En revanche, les impôts, principalement l'impôt sur le revenu des personnes physiques, ont rapporté 939 000 francs de moins que prévu. Mais attention, pas de mauvais payeurs ou de riches contribuables sur le départ. Cela est dû essentiellement à des différences avec les prévisions du

canton et au fait que la dissolution de la réserve des provisions pour impôts se soit terminée en 2008.

Fuite dans les toilettes

Malgré cela, le fait que le bouclage des comptes 2009 n'ait suscité pratiquement aucune remarque mercredi soir étonne. La raison est finalement simple: le débat avait en partie déjà eu lieu. «Il y a eu beaucoup de discussions préalables au sein des groupes et les informations fournies lors de la présentation étaient claires», remarquent plusieurs élus après la séance. Le rapport sur le ménage communal ne manquait en effet pas de clarté, allant jusqu'à mentionner un écart au budget de 431 francs dû à... une fuite dans les toilettes de l'école enfantine de Marly-Cité.

Nouveau plan financier

Jean-François Emmenegger a néanmoins mis en garde le Conseil général pour la suite des événements. «L'exercice 2010 est à surveiller avec attention», a-t-il lancé. Dès 2011, le montant de 1,9 mio de francs promis par la nouvelle loi sur la péréquation financière intercommunale devrait néanmoins donner un grand bol d'air à la commune. A l'avenir,

Marly devrait également bénéficier d'un nouvel outil de travail pour la planification de ses budgets. Mercredi soir, Jean-François Emmenegger a en effet présenté une nouvelle mouture du plan financier 2010-2014. Pour rappel, les deux dernières versions avaient obtenu un préavis défavorable de la commission financière.

Basé sur les chiffres des cinq dernières années, le plan financier fait une projection des investissements futurs en se basant – fait nouveau – sur des analyses précises du fonctionnement de chaque service

communal. Plusieurs grands projets deviennent urgents, comme la transformation du bâtiment communal et des écoles. En tout, le coût des investissements envisagés dépasse les 40 mio. Leur financement devra se faire par emprunt.

Sur ces points-là, la commission financière est d'accord. «Mais pas sur le calendrier», a indiqué sa présidente Anne Defferrard (r). Et de poser des conditions: «Nous voulons que le plan financier couvre les besoins essentiels en minimisant, voire en excluant une hausse d'impôts». I

ÉLU AU PERCHOIR

Le démocrate-chrétien Pascal Bongard a été élu mercredi soir à la présidence du Conseil général de Marly par 39 voix sur 44. Géomètre de 48 ans, marié et père de deux enfants, il succède ainsi au socialiste Robert Girardin. Entré au Conseil général en 2001, Pascal Bongard se fixe comme objectif, pour cette année présidentielle, de «susciter le débat politique en laissant s'exprimer toutes les voix». Il sera secondé par Bernard Schneuwly, représentant de Marly-Voix, élu à la vice-présidence par 30 des 44 votants. NM



EN BREF

FONDATION MERKLE

Les étudiants veulent plus de transparence

Les membres du groupement estudiantin «unsere Uni Freiburg», qui viennent de déposer une plainte administrative contre le rectorat de l'Université de Fribourg, ne sont pas satisfaits des réponses que l'Alma Mater a apportées à leurs questions («LL» de mercredi). Voyant d'un mauvais œil l'ingérence de l'économie privée dans le cadre académique, que symbolise pour eux la création de l'Institut Adolphe Merkle (AMI), ils réclament, dans une lettre ouverte adressée au rectorat, la publication de la convention unissant l'Uni de Fribourg à la Fondation Merkle. Ceci afin d'examiner la conformité de certains de ses points avec les prescriptions de la Loi sur l'université. Selon «unsere Uni Freiburg», l'AMI a beau être financé en bonne partie par des fonds publics, ses statuts prendraient certaines libertés avec ladite réglementation. «Détail piquant», selon les auteurs de la lettre ouverte, la plupart de ces exceptions, dont bénéficierait la Fondation Merkle, figureraient dans les conventions conclues entre le rectorat et la fondation. Conventions dont le contenu n'est pas accessible au public, déplorent les étudiants. MRZ